

Bulletin de la section Chasseron du Club Alpin Suisse

Octobre 2021

Président	Pascal Godel, Evionnaz <u>Pascal.godel@gmail.com</u>	N 079 410 06 79
Vice-présidente	Mélanie Leuba, Sugiez <u>mela.leuba@yahoo.com</u>	N 079 574 73 28
Caissier et fichier des membres	Sandra Aeby Perrin, Travers <u>caissier.cas@gmail.com</u>	P 032 863 30 89
Intendant de la Singla	Pascal Godel, Evionnaz <u>Pascal.godel@gmail.com</u>	N 079 410 06 79
Intendant des Illars	Florian Stirnemann, Le Mont de Buttes	
Commission des cabanes	Elodie Simonin, Couvet <u>Elodie.simonin555@gmail.com</u>	
Responsable OJ	Paul Grosrenaud, Boveresse <u>paulgrosrenaud@gmail.com</u>	
Responsable des courses	Vincent Chédel Sugiez <u>v.chedel@gmail.com</u>	N 079 220 63 76
Chef du matériel	Isabelle Vaucher, Couvet <u>Isabelle2115@gmail.com</u>	N 079 626 31 26
Rédaction du bulletin	René Kaufmann, Corcelles NE <u>bulcas@bluewin.ch</u>	N 079 626 00 00
Site Internet :	<u>www.cas-chasseron.ch</u>	

GARDIENNAGES

2 et 3 octobre	Grégory et Elodie Garin
9 et 10 octobre	Jürg Hosner
16 et 17 octobre	Isabelle Vaucher
23 octobre	Florian Stirnemann et Vincent Chédel - Tout le chalet
30 et 31 octobre	Stéphane Berthoud

Modifications réservées. Se référer au site internet.

PROCHAIN BULLETIN : novembre 2021

Délai de remise des documents : **10 octobre à l'adresse suivante** : bulcas@bluewin.ch

Mon dernier message en tant que président !

Depuis le début de l'année 2020, j'ai régulièrement transmis des nouvelles de la situation sanitaire et des contraintes qui y sont liées. Il n'y a pas de certitude et chaque semaine voire chaque jour les mesures étaient différentes.

Nous devons continuer d'appliquer les mesures en place jusqu'à présent, voire même nous plier à d'autres plus contraignantes à l'avenir.

L'annonce faite par le Conseil fédéral mercredi passé nous devons dès le lundi 13 septembre présenter un certificat COVID pour participer à des spectacles, aller au restaurant, ou à toute réunion de plus de 30 personnes.

J'assumai encore l'organisation du banquet prévu le samedi 2 octobre prochain pour autant que la situation nous permette de mettre en place une rencontre réunissant un nombre de personnes assez important tel que pour la soirée des jubilaires, ce qui peut représenter plusieurs dizaines de participants.

Le nouveau comité :

Président :	Pascal Godel
Vice-présidente :	Mélanie Leuba
Caissière :	Sandra Aebi Perrin
Secrétaire :	Denys Minder
Commission des cabanes :	Élodie Simonin
Intendant des Illars :	Florian Stirnemann
Intendant de la Singla : (interim)	Pascal Godel
Commission des courses :	Vincent Chédel
Responsable OJ :	Paul Grosrenaud
Rédactrice du bulletin :	Evelyne Jeanneret
Archiviste :	Denis Berthoud
Responsable des animations :	Alain Strahm
Correcteur du bulletin :	Roger Huguenin
Responsable du matériel :	Isabelle Vaucher

Maintenant je laisse la place aux jeunes afin de donner un nouvel élan à notre section Chasseron du Club Alpin Suisse. Je leur souhaite beaucoup de plaisir dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions. J'éprouve énormément de plaisir à laisser ma place à une équipe de jeunes membres de notre section pour un avenir prometteur et de nouvelles aventures.

Ces nouveaux membres du comité vont donner une nouvelle énergie à notre société.

Votre ex-président. : François Oppliger

Annulation du banquet 2021

C'est avec le plus grand des regrets que le comité a pris la décision, pour la seconde* fois, d'annuler le banquet.

En effet, aux vues des contraintes demandées afin de respecter les restrictions sanitaires, nous avons 3 possibilités :

La première :

- Créer un plan de protection et le faire approuver par l'organisme responsable
- Faire respecter le plan
- Porter le masque lors des déplacements
- Raccourcir au stricte minimum les interactions et les dialogues avec les jubilaires
- Ne pas profiter pleinement de cette soirée

La deuxième :

- Limiter le nombre de places
- OK, on garde une place pour les organisateurs et animateurs du banquet, les jubilaires ainsi que... la limite est déjà presque atteinte !

La troisième :

- Annuler le banquet

Après de nombreux messages et téléphones, nous en avons conclu que le banquet n'était pas seulement un souper avec la promotion de nos montagnards les plus chers.

C'est la soirée où nous célébrons des années de joie, de bonheur, de souvenirs ; une soirée où l'on veut conter nos plus belles sorties en montagne avec le sourire aux lèvres et la larme à l'œil. Bref, une soirée festive où l'on veut, ne serait-ce que le temps d'un instant, oublier tous les tracas de la vie et surtout... ce satané..... (à compléter à votre guise 😊)

Le Président

*Selon l'académie française, on peut, par souci de précision et d'élégance, réserver l'emploi de second aux énoncés où l'on ne considère que deux éléments, et n'employer deuxième que lorsque l'énumération va au-delà de deux. Donc oui, nous comptons bien organiser un banquet en 2022 afin de fêter les jubilaires et les 125 ans de la section !!!

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 27 AOÛT 2021 A L'ESPACE LIAISON DU COLLEGE DE BUTTES

Présidence : François Oppliger

Membres présents : (36) François Oppliger, Willy Perrenoud, Daniel Evard, Florian Stirnemann, Blaise Huber, Jean Egli, Viviane Egli, François Perrin, Sandra Aeby Perrin, Thierry Ray, Monique Denys, Julien Casaubon, René Kaufmann, Roger Huguenin, Alain Strahm, Gilbert Barras, René Lambercier, Denise Lambercier, Daniel Racheter, Pierre-Alain Sueur, Serge Droz, Jean-Louis Hadorn, Grégoire Monnier, Cédric Charmillot, Philippe Pasche, Willy Tâche, Jocelyne Bauhofer, Denis Berthoud, José Barrense Dias, Pascal Godel, Julien Blaser, Elodie Simonin, Mélanie Leuba, Vincent Chédel, René Carda, Denys Minder.

Membres excusés : (21) selon la liste des excusés.

Au nom du comité, notre président souhaite une cordiale bienvenue à tous les membres présents à cette assemblée générale statutaire 2021, maintes fois reportée, avec un salut particulier à nos membres d'honneur Roger Huguenin et Denys Minder. Également, une pensée particulière pour tous nos membres empêchés d'assister à notre réunion pour des raisons de santé. Nous leur souhaitons un bon rétablissement.

L'ordre du jour suivant, qui a paru dans les bulletins de décembre et février, est proposé :

1. Appel, selon la liste des présences et des excusés.
2. Procès-verbal de l'assemblée du 3 juillet 2020.
3. Correspondance et communications.
4. Admissions et démissions.
5. Courses et manifestations passées et futures.
6. Rapports annuels :
 - a. du président
 - b. de la caissière
 - c. des vérificateurs de comptes
 - d. de la commission des courses
 - e. des Cas-Pieds
 - f. de la commission des cabanes
 - g. de l'intendant des Illars
 - h. de l'intendant du bivouac
 - i. du chef du matériel
 - j. de l'archiviste
 - k. de la rédaction du bulletin
 - l. du responsable des animations
7. Mise en discussion des différents rapports et vote avec décharge aux responsables et au comité
8. Nomination du président, du comité, des vérificateurs de comptes et des suppléants
9. Désignation des délégués :
 - a. à l'assemblée des délégués CAS, le 4 septembre, à Berne
 - b. délégués aux différents banquets
 - Yverdon, date pas encore fixée
 - La Chaux-de-Fonds, vendredi 24 septembre
 - Sommartel, vendredi 29 octobre
 - Chasseral, vendredi 5 novembre

- Neuchâtel, dimanche 5 septembre
- c. à la conférence des présidents
 10. Nomination des commissions
 11. Divers

Le président propose d'ajouter un point 11 pour discuter d'une demande d'ENNOVA concernant la mise à l'enquête du projet de parc éolien de la Grandsonnaz

Cet ordre du jour, tel que proposé et présenté, est adopté à l'unanimité.

1. Appel

La liste des présences et des excusés est mise en circulation.

2. Procès-verbal de l'assemblée du 3 juillet 2020

Ce procès-verbal a paru intégralement dans le bulletin. Il faut croire que chacun l'a encore en mémoire car, personne n'en demandant la lecture, il est approuvé à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

3. Correspondance et communications

Durant l'année écoulée, nous avons eu à déplorer les décès d'André Corsini, Hans-Rudolf Stump et Philippe Peter. Nous présentons à leurs familles nos condoléances et nos pensées sincères.

En cette période troublée, les informations et communications se font rares.

4. Admissions et démissions

Nous avons reçu, en 2020, les démissions de Lydie et Gilbert Simon-Vermot ainsi que de Roger Bachmann. Et, en 2021, de Francis Borle et Pierre Liechti.

Plus réjouissant, un certain nombre d'admissions en 2020. Sandrine Viglino, Laurent Neuenschwander, Sylviane Cochet, Karine Matthey, René Carda, Lorena Ray, Josh Blick, Paul Grosrenaud, Marcel Mischler, Yann Montandon, Yvonne Juvet, Mila et Lucie Schneller, filles de Sandrine Racheter et petites-filles de Daniel.

Depuis le début de l'année en cours, nous avons reçu plusieurs demandes d'affiliation via le central. Étant donné qu'il n'y a pas eu d'assemblées en 2021 il nous a paru judicieux, en comité, de valider ces candidatures. Il s'agit de Cédric Charmillot, Laetitia Jones-Borel, Lydie et Eric Sivignon, Tristan Gaiffe, Valérie Marquis, Laetitia Mouis. Avec la multiplication des demandes d'admission auprès du central, il faudra probablement envisager une modification de nos statuts.

Ce soir, nous avons le plaisir d'accueillir Cédric Charmillot, parrainé par Philippe Pasche et Amélie De Marzo, ainsi que Laetitia Mouis, qui habite Sainte-Croix.

Grégoire Monnier, membre de La Neuchâteloise a demandé son admission comme membre externe chez nous. Auparavant, il a fait partie de La Genevoise. Il est responsable du tourisme au Val-de-Travers

5. Courses et manifestations futures et passées

Courses et manifestations futures :

Samedi 4 septembre, course de section alpinisme, « Le Pleureur. Organisation et informations, Dick Gigon.

Mercredi 8 septembre, sortie des CAS-Pieds dans les gorges de l'Areuse. Organisation et informations, Marcel Monnet et René Carda.

Dimanche 12 septembre, torrée du cinquantenaire de l'agrandissement des Illars. Organisation et informations François Oppliger, assisté par Claude-André Montandon et Mélanie Leuba.

Prévue du 18 au 25 septembre, la semaine de randonnée dans les Dolomites, organisée par Mélanie Leuba, est annulée en raison des restrictions sanitaires en vigueur depuis plus d'un an. Elle est remplacée par un tour du Val d'Anniviers proposé par Charly Kocher.

Samedi 2 octobre, en principe, notre banquet annuel se déroulera au collège de Buttes. Organisation et informations François Oppliger.

Mercredi 6 octobre, sortie CAS-Pieds avec visite d'une fabrique de skis à l'Isle. Organisation et informations famille Egli et Maryline Humbert.

Courses et manifestations passées :

Les récits des courses et manifestations qui ont pu se dérouler depuis 2020 ont paru dans le bulletin. On renonce à les énumérer ici.

6. Rapports annuels

Ndlr : Les différents rapports, qui portent sur une période d'un an et demi, figureront en principe dans le bulletin. Ci-après, quelques remarques qui méritent d'être relevées.

- a) **Rapport du président** : François Oppliger loue l'implication des membres dans la bonne marche de la section. Il déplore cependant toujours quelques vacances au sein du comité (vice-présidence, OJ) et lance un pressant appel à repourvoir ces postes vacants. François, après 10 années passées à la présidence, ainsi qu'il l'avait annoncé, n'acceptera pas un nouveau mandat. Il en appelle à la responsabilité et à l'implication de chacun pour trouver des solutions. Si ce n'est ce soir, du moins à court terme. Son rapport est chaleureusement applaudi.
- b) **Rapport de la caissière** : Sandra Aeby Perrin laisse le soin à son mari François de se faire son porte-parole. Les comptes bouclent avec un bénéfice de CHF 5'866.74 à répartir, soit CHF 1'500.00 à la réserve du bivouac, CHF 3'000.00 à la réserve du mazot et CHF 1'366.74 reporté pour exercices futurs. Le budget prévoit un léger bénéfice de CHF 1'155.00.
- c) **Rapport des vérificateurs de comptes** : Gilbert Barras et Charly Kocher ont procédé à la vérification des comptes par sondages. Tous les postes pointés concordaient avec la comptabilité et ils recommandent d'accepter les comptes avec remerciements à la trésorière.

Ces deux rapports ne suscitent pas de remarques particulières et sont adoptés avec remerciements à leurs auteurs

- d) **Rapport de la commission des courses** : Vincent Chédel dresse un rapport favorable de l'organisation et de la participation aux courses ayant pu se dérouler compte tenu de la situation sanitaire que nous connaissons.
- e) **Rapport des CAS-Pieds** : Denise Lambercier, en l'absence de Fernand Jaccard excusé, dresse un portrait flatteur de l'activité variée des CAS-Pieds. De vifs remerciements sont adressés à Fernand.
- f) **Rapport de la commission des cabanes** : Mélanie Leuba loue la belle participation aux corvées et manifestations qui, toutes, se sont déroulées dans la joie et la bonne humeur.
- g) **Rapport de l'intendant des Illars** : Blaise Huber a fait un compte-rendu complet de la vie du mazot et remercie les membres, et souvent leurs conjoint(e)s, pour leur bel engagement pour la bonne marche des Illars. Blaise passera ce soir le flambeau à Florian Stirnemann. Sandrine Racheter, elle, reste responsable des réservations.
- h) **Rapport de l'intendant du bivouac** : Julien Casaubon signale une fréquentation stable de notre bivouac cette année, avec 77 nuitées. Pour les 50 ans de notre refuge, on a dû se contenter d'une course en petit comité en raison de la pandémie. Julien, lui aussi passe la main et remettra les clés du bivouac à Pascal Godel.
- i) **Rapport du chef du matériel** : En l'absence d'Isabelle Vaucher, excusée, François Oppliger se fait son porte-parole. Le matériel a été contrôlé et mis à jour. Il a aussi été complété par de nouveaux achats.
- j) **Rapport de l'archiviste** : Denis Berthoud n'a que 3 lettres à prononcer. RAS! Ce rapport, très complet, est très applaudi.
- k) **Rapport de la rédaction du bulletin** : René Kaufmann, lui aussi, a rédigé son dernier bulletin et laissera son poste à Evelyne Jeanneret. Pour sa part, il se déclare satisfait du travail accompli. Il a cherché à améliorer la qualité des photos et la diversité des articles.
- l) **Rapport du responsable des animations** : Alain Strahm n'a pas eu une activité débordante vu le peu d'assemblées organisées. Il veut bien poursuivre sa tâche mais il pense qu'une force plus jeune serait la bienvenue.

7. Mise en discussion des différents rapports et décharge au comité

Tous ces rapports, excepté ceux du président, de la caissière et des vérificateurs des comptes, sont mis en discussion en bloc et, sans autres questions, adoptés à l'unanimité et avec applaudissements.

8. Nomination du président, du comité et des vérificateurs de comptes

Comme il l'avait annoncé, notre président, François Oppliger, ne se représentera pas. Pascal Godel, à la surprise générale, présente sa candidature. Il est immédiatement élu à l'unanimité et par acclamations.

La vice-présidence étant vacante depuis plusieurs années, Mélanie Leuba est d'accord de reprendre le poste pour seconder Pascal. Elodie Simonin la remplacerait à la commission des cabanes. Là encore, un tonnerre d'applaudissements vient entériner ces candidatures.

Comme on l'a dit, Florian Stirnemann remplacera Blaise Huber à l'intendance des Illars, secondé par Sandrine Racheter pour les réservations.

Pascal Godel est d'accord de cumuler la présidence avec l'intendance du bivouac. Il continuera d'être appuyé par Julien Casaubon.

Evelyne Jeanneret reprendra la rédaction du bulletin de René Kaufmann.

Paul Grosrenaud semble se porter volontaire pour relancer le mouvement jeunesse.

Tous les membres du comité sont élus et acclamés chaleureusement. Ainsi, tous les postes du comité seront occupés, ce qui ne s'était pas vu depuis de nombreuses années.

Pour la commission de vérification, Gilbert Barras ayant fonctionné 2 ans, il se retire. Charly Kocher devient 1^{er} vérificateur. Evelyne Jeanneret avait accepté le poste de suppléante. Comme elle entre au comité, elle ne peut cumuler. René Kaufmann accepte de devenir 2^{ème} vérificateur et Jean-Louis Hadorn se propose comme suppléant.

La constitution du comité, pour 2021, sera la suivante : président, Pascal Godel; vice-présidente, Mélanie Leuba; caissière, Sandra Aeby Perrin; président de la commission des courses, Vincent Chédel; responsable du groupe CAS-Pieds, Fernand Jaccard; responsable de l'OJ, Paul Grosrenaud; présidente de la commission des cabanes, Elodie Simonin; Intendant des Illars, Florian Stirnemann; secondé par Sandrine Racheter; intendant du bivouac de la Singla, Pascal Godel, secondé par Julien Casaubon; responsable du matériel, Isabelle Vaucher; secrétaire aux verbaux, Denys Minder; rédaction du bulletin, Evelyne Jeanneret; archiviste-bibliothécaire, Denis Berthoud; responsable des animations, Alain Strahm.

9. Désignation des délégués

- a) Assemblée des délégués CAS, 4 septembre à Berne. Nous serons excusés.
- b) Délégués aux différents banquets :
 - Yverdon, vendredi 15 octobre, Jocelyne Bauhofer
 - La Chaux-de-Fonds, vendredi 24 septembre (pas certain).
 - Sommartel, vendredi 29 octobre, Mélanie Leuba, Vincent Chédel.
 - Chasseral, vendredi 5 novembre, Roger Huguenin, René Kaufmann.
 - Neuchâtel, dimanche 5 septembre (torrée), ??.
- c) Conférence des présidents, 27 novembre à Berne, ??.

10. Nomination des commissions

La composition des différentes commissions paraîtra dans un prochain bulletin.

A la commission du bulletin, François Oppliger est d'accord de prospecter pour les annonces et Roger Huguenin de rester correcteur en chef.

François Oppliger est d'accord de présider la commission spéciale du 125^e anniversaire de la section. Denys Minder en fera aussi partie.

11. Demande d'ENNOVA pour la mise à l'enquête du projet de parc éolien de la Grandsonnaz.

Le président nous fait part d'un message reçu de Michaël Berset, pour ENNOVA. Dans le cadre de la mise à l'enquête du projet de la Grandsonnaz, le canton demande à tous les propriétaires fonciers concernés de signer « un accord pour aspects forestiers ». Cela porterait sur du défrichement et/ou du reboisement. Pour les Illars, il s'agirait uniquement d'un mini empiètement temporaire de l'accès direction Bullatonne-Dessus (14m2) qui serait très légèrement adapté pour la phase de chantier puis remis en état directement après. Ce défrichement porterait sur la partie sud-est et sur le chemin de la Bullatonne-Dessus avec nos places de parc. L'accord du propriétaire foncier sur les aspects forestiers demande au dit propriétaire d'accepter le défrichement et le reboisement selon un plan (sommaire) remis. Ce projet prévoit aussi la compensation sur place des défrichements temporaires en forêt à ban et en pré sur pâturage. Par sa signature, le propriétaire donne son accord aux travaux projetés et s'engage à conclure le futur acte notarié. Il s'engage aussi à ne pas faire d'oppositions par la suite. Le comité ne s'est pas senti autorisé à engager la section dans cette affaire, estimant que la décision devait appartenir à l'assemblée générale, d'où l'ajout de ce point à l'ordre du jour.

Cette question suscite une vive discussion et de nombreuses questions. On s'inquiète sur le devenir de notre parking et de l'impact sur la circulation de lourds véhicules sur le chemin pour l'installation des éoliennes. Les promoteurs nous font toujours de belles promesses mais la réalité est souvent toute autre. La durée des travaux sera sans doute longue et nous devons en subir les nuisances longtemps jusqu'à la remise en état complète des lieux. Aucune voix favorable ne se fait entendre. Au vote, à l'unanimité, la signature de ce document est refusée.

12. Divers

François remet aux démissionnaires, Blaise Huber, René Kaufmann et Julien Casaubon, un cadeau sous forme d'une bouteille et d'un bon cadeau à faire valoir dans leur magasin de sport préféré.

Serge Droz félicite et remercie les jeunes membres qui s'engagent pour la vie de la section et demande qu'on les soutienne. Daniel Evard y ajoute ses remerciements à notre président François pour son long engagement et tout ce qu'il a fait pour notre section.

Pascal Godel, sans encore nous donner son programme de présidence nous annonce, avec Mélanie, quelques changements, notamment une réduction du nombre de séances. En levant cette séance « historique », le président nous souhaite beaucoup de plaisir dans nos activités au sein de la section Chasseron du CAS et nous donne rendez-vous le 2 octobre pour notre banquet annuel, en nous engageant à y venir nombreux.

Séance levée à 21h45.

Le secrétaire : Denys Minder

COURSES ET MANIFESTATIONS FUTURES

Sortie des CAS-Pieds Visite de la fabrique de skis à Cuarnens du 6 octobre 2021

Les informations suivront sur le « WhatsApp des CAS-Pieds » selon les mesures sanitaires du moment. Pour ceux qui n'ont pas accès, prière de prendre contact avec :

**Viviane et Jean Egli au 079 380 06 67 ou
Maryline Humbert au 032 937 11 84.**

#####

Préparation du programme des courses des CAS.Pieds pour l'année 2022

**Rendez-vous : Mercredi 20 octobre
au Mont de Boveresse, à 11 heures**

Chacun est invité à proposer une course intéressante, voir inédite dont il assurera l'organisation.

A la suite de quoi nous prendrons le repas habituel.

**Inscriptions auprès de Fernand Jaccard au 032 863 19 83
jusqu'au vendredi 16 octobre.**

#####

Commission des courses section Chasseron Planning 2022

Chers(-es) amis(-es) clubistes !

Il est bientôt temps de vous concocter un planning des courses pour l'année à venir. Afin d'organiser des sorties correspondantes à vos envies, n'hésitez pas à me faire part de vos avis, propositions et idées !

Les courses guidées doivent être annoncées **avant le 20 octobre** (pour respecter le budget dédié), les autres peuvent venir étoffer le planning au fil des saisons.

Merci d'avance !

Vincent Chédel - 079 220 63 76

v.chedel@gmail.com

#####

Corvée de bois aux Illars le 23 octobre 2021

Il est temps d'engranger le bois, de faire les différents travaux d'entretien et de préparer un bel hiver aux Illars.

Florian attend vos inscriptions pour le repas au : **078 618 18 10**
f.stirnemann@bluewin.ch

Jusqu'au mercredi 20 octobre 2021



COURSES ET MANIFESTATIONS PASSEES

Course CAS Chasseron Fletschhorn 17-18 juillet 2021

Participants : Guy Scherrer, guide, Philippe Sandoz et le rapporteur Dick Gigon.

En lieu et place du Tödi, j'avais plutôt opté pour le Wetterhorn, mais la cabane Gleckstein est complète tout le weekend. Ouf il y a de la place à Weissmieshütte. 2 clubistes pour un guide ce n'est pas génial comme rendement, mais bon !

Voiture pour Saas Grund, cabines et cabane Weissmies. On a du temps pour admirer le paysage. La météo est au beau fixe, on démarre à 4h30 sur la moraine menant aux premiers névés. Corde, crampons et en avant toute ! On enfonce un peu dans les couloirs vite exposés au soleil. Mais les conditions restent bonnes jusqu' au col et encore meilleures dans la face NO. Il y a quelques traces que nous suivons docilement. La pente est sévère mais jamais plus de 40 degrés. Le soleil nous surprend sur l'arête sommitale : vue magnifique, on prend notre temps.

Descente directement dans la face avec quelques petits passages en glace, OK ! Ensuite on utilise à peu près le même chemin qu'à la montée avec de la neige bien molle ! Une bonne bière panachée a la cabane avant la demi-heure de descente qui nous mène aux cabines pour descendre sur Saas Grund avec un parking gratuit, ça change ! J'ai mal aux yeux, Guy conduit ma voiture à la sortie Sierre E. Bye bye à la prochaine, merci Guy !



Course CAS Chasseron

Balfrin 3800m 15-16 aout 2021

Participants : Evelyne Jeanneret et le rapporteur Dick Gigon

En lieu et place du Wetterhorn, (cabane Gleckstein complète tout le weekend...), je réserve 2 places à la cabane Bordier au-dessus de Grächen. Faire des courses le lundi n'intéresse que peu de monde, mais pour grimper le dimanche, il faut réserver les cabanes 3 mois à l'avance avec le nouveau système en ligne...Et les inscriptions des clubistes restent aléatoires...

Evelyne me rejoint à Sierre après avoir gravis quelques cols en haut VS à moto ! En route pour Gasenried. On arrive à Bordierhütte juste pour le souper...la montée prend plus de 4h ! Equipe sympathique et pas trop de monde dans les dortoirs. On passe une bonne soirée et une bonne nuit avant de se lever à 4h. On tente l'Ulrichhorn 3930m. Après l'approche à la frontale, on arrive sur le glacier qui nous offre un petit dédale de crevasses pas trop dangereuses... Ensuite cela se corse, la neige ne tient pas, on enfonce jusqu'aux genoux à certains endroits et il n'est que 6h30. Et à la descente ça va être pire ! J'opte pour le Balfrin qui est à 90% en rocher mais pas mal plus long ! On se fait toute l'arête jusqu'au Gross Bigerhorn 3625. Descente sur la cabane très éprouvante dans le brouillard et autre grésil le long d'un chemin bien marqué en haut mais après, attention à rester sur la ligne de cairns. La course aura duré 12h pfff. Surprise on retrouve Julien et Jonas qui ont réussi le Nadelgrat depuis Mischabelhütte, bravo les gars ! Après une grande panachée bien méritée et l'arrêt de la pluie on attaque la raide descente de 2h et demie, merci Evelyne d'avoir porté la corde !

Dick Gigon



Le 21 août, sortie spéciale CAS-Pieds à Sottens

17 personnes ont admiré l'exposition de José Barrense-Dias. Nous avons eu le privilège de recevoir les commentaires concernant les peintures et avons écouté avec plaisir plusieurs mélodies créées et interprétées par cet ami doué en musique et en images.

La visite s'est terminée par un repas à la Pinte à Yverdon-les-Bains.

Merci José.

Jocelyne



2 guitaristes brésiliens

José et Lucio



Course des CAS-Pieds avec les aînés, les dames et les épouses de nos membres disparus, du 25 août 2021 - région de la Gruyère et Moléson

Organisateur : Paul Ledermann

Autres participants : Gilbert Barras, José Barrense-Dias, Francis Benoit et Mme, Nicolas Berset et Mme, Eliane et Patrice Bettex, René Carda, Viviane et Jean Egli, Marilyne Humbert, Margrit et Pierre Jörg, Denise et René Lambercier, Marlène Ledermann, Denys Minder, Willy Perrenoud et Mme, Jean-Claude Perret et Mme, Daniel Racheter et Mme, Annie Rauber, Eddy Sahli et Arlette, Josette et Rudi Schlaepfi, Denis Berthoud

Ciel couvert, température frisquette, un temps d'automne bien avant l'heure... Venu de la Côte-aux-Fées, le bus recueille les participants au gré de leur domicile, salués à bras ouverts par le grand organisateur Paul. Nous sommes une trentaine à atteindre le lac de Bret pour le café-croissant de rigueur. L'effectif se trouve presque au complet à Broc (Gruyère), au parking de l'entreprise Electrobroc, filiale du Groupe E : Jean Rauber manque à l'appel pour des raisons de santé, mais son épouse Annie est bien présente. On constate aussi l'absence de veuves de membres décédés.

Le bâtiment dont la visite est au programme de la journée se trouve au bout de conduites forcées qui alimentent des turbines, au repos ce jour-là. Il est utilisé comme centre d'information sur le monde de l'énergie et du développement durable. Notre formons deux groupes, avec un guide pour chacun. La visite peut commencer : film sur l'entreprise et la construction de barrages, maquette, démonstrations de production d'électricité et autres expériences, le tout ponctué de questions et réponses – très intéressant, avec des guides motivés.

Au bout d'une heure et demie, il est temps de reprendre le bus pour nous rendre à Moléson-sur-Gruyères, point de départ des installations nous menant au haut du Moléson.

Le ciel est toujours couvert, le brouillard recouvre la montagne : tout cela n'est pas très engageant... Après le funiculaire jusqu'à Plan-Francey, le téléphérique pénètre dans une « soupe-aux-pois » déprimante. Mais, à une centaine de mètres de l'arrivée, c'est le soleil et le ciel bleu - et un panorama superbe ! Le repas est servi immédiatement, suivi d'un tour à pied jusqu'au sommet. La vue est étendue, avec toutefois une brume qui cache de nombreux sommets – et qui nous empêche de voir notre maison et de vérifier si la petite Suzy fait des pompes. Les mirettes pleines de merveilleux tableaux, on peut redescendre l'âme en paix, par les moyens mécaniques.

Le retour se fait par Morat et Neuchâtel, sans gros trafic.

Un grand merci à Paul, organisateur hors pair et à l'imagination inépuisable, au chauffeur attentif à bien prendre soin de ses clients, et à toutes et tous pour leur bonne humeur !

Denis Berthoud

Sortie des CAS-Pieds du 8 septembre 2021

Les Gorges de l'Areuse

Pour cette sortie le premier rendez-vous est à Boudry, Usine électrique Le Chanet, de là, après organisation des voitures pour le retour, en route pour le deuxième rendez-vous soit le Buffet de la Gare Chang-Thai à Chambrelieu.

Nous dégustons le café-croissant sur la terrasse, vue magnifique sur le lac, ses alentours et un soleil magnifique. A 10h00 onze CAS-Pieds s'engagent sur le Sentier bleu en direction de Champ-du-Moulin.

Le sentier est confortable, bien ombragé, entre la Crête de Solmont et la rivière, il domine également la voie de chemin-de-fer qui conduit au Val-de-Travers. Après un arrêt éclair à la Grotte de Cottencher, site de la Préhistoire suisse, nos pas nous amènent à l'abri forestier « Le Belvédère » pour l'apéro toujours très apprécié avec en plus une vue verticale sur la Centrale électrique Combe-Garot



... et c'est déjà l'apéro !

Ensuite nos pas nous conduisent à Champ-du-Moulin où nous retrouvons Maryline Humbert, Marguerite et Pierre Jorg pour le repas. Au menu le jambon (excellent) avec ses frites et pour dessert le fameux parfait à l'absinthe.



Après ces beaux moments, départ pour les gorges qui sont très tranquilles, pas beaucoup d'eau mais jolie balade jusqu'à Boudry où nous retrouvons les voitures.

Après un dernier verre au Buffet Chang-Thai nous nous séparons très contents d'avoir passé cette belle journée en bonne compagnie.

Merci à René Garda et Marcel Monnet de nous avoir organisé cette belle course et fait découvrir le sentier bleu que certains d'entre nous ne connaissaient pas.

Participants : Eric Amstutz, Gilbert Barras, José Barrense Dias, Francis Benoit, Denis Berthoud, René Garda, René Lambercier, Marcel Monnet, Eddy Sahli, Willy Tâche et

la rapporteuse Lu7 Amstutz



**Sortie des CAS-Pieds
Aux Aiguilles de Baulmes
7 juillet 2021**



Discours du président à l'occasion de la fête des 50 ans de l'agrandissement des Illars

C'est une chance que nous puissions nous réunir aujourd'hui ici pour commémorer les 50 ans de l'agrandissement de notre chalet des Illars. Jusqu'à mercredi passé et l'annonce du Conseil fédéral, rien n'était gagné pour l'organisation de cette journée. C'est également grâce à la volonté de nos prédécesseurs qu'aujourd'hui nous nous trouvons rassemblés ici 50 ans jour pour après l'inauguration de l'agrandissement de notre mazot, en terre vaudoise le jour de l'entrée du Canton de Neuchâtel dans la Confédération suisse.

Une proposition lancée par Édouard Jeannin, président de l'époque lors de l'assemblée générale de la section du 11 décembre 1970, pour marquer les 75 ans de la vie de CAS Chasseron, il émet l'idée d'un agrandissement des Illars pour rendre le chalet plus accueillant, et avoir la possibilité d'organiser plus de rencontres en famille ou en section, dans les conditions les meilleures. Les premiers jets de Louis Jeanneret et de la commission du mazot datent de janvier 1971 et le 12 septembre, vite fait bien fait après 9 mois de réflexion et de travaux, c'est l'inauguration.

Le projet est présenté le 15 janvier 1971 lors de l'assemblée générale est acceptée par les membres.

Aujourd'hui 50 ans après nous apprécions toujours la démarche. Et ça nous ramène dans un autre temps, commencer les démarches en janvier et inauguré un bâtiment le 12 septembre (date anniversaire de l'entrée du canton de Neuchâtel, alors principauté), et aujourd'hui c'est en terre vaudoise que nous marquons l'événement, cela fait rêver.

Nous devons une certaine gratitude à nos prédécesseurs, sans qui nous n'aurions pas ce lieu de rencontre cher à nos cœurs. Placé de manière idéale d'ici nous avons une vue imprenable aussi bien au nord qu'au sud, et le cadre est parfait pour se ressourcer. Nous tous prenons soin de notre Mazot des Illars, il le vaut bien.

Il s'en est passé des journées et des soirées souvent animées en ces murs, toutes ces rencontres créent des liens entre les générations de clubistes. Ces liens sont importants pour l'avenir de la section Chasseron du Club Alpin Suisse. Nombre de parents et grands-parents ont passé des moments inoubliables dans un espace de liberté au milieu de la campagne, autant pour les adultes que pour les enfants.

Une page s'est tournée lors de notre dernière assemblée générale, la jeune génération a choisi de s'investir pour l'avenir de Chasseron, faisons-lui confiance pour faire vivre les Illars et le Club Alpin dans le Val-de-Travers. Longue vie aux Illars et à notre section du Club Alpin.

Extrait du bulletin de septembre 1971.

François Oppliger

Rapport du président 2020--2021 (lors de l'assemblée générale du 27 août 2021)

Après tous les événements que nous avons vécu depuis bientôt deux ans c'est avec plaisir, bien que jusqu'au dernier moment nous ayons douté de pouvoir organiser enfin une assemblée générale. Il s'est donc écoulé près d'un an et demi depuis la dernière assemblée générale organisée, une période perturbée par des mesures contraignantes. Malgré tous ces événements, cet intervalle s'est déroulé dans des conditions plus ou moins acceptable malgré le coronavirus, un mot qui nous était encore inconnu il y a deux ans, et depuis il a modifié notre manière de vivre. Certains d'entre nous ont été touchés par la maladie de façon plus ou moins grave. Tous nous devons rester humble et nous adapter à ces nouvelles conditions de vie, et en tenir compte.

Tout au long des mois écoulés, nos programmes se sont vus pour le moins chamboulés, le banquet annuel annulé, la plus part des assemblées le furent également, l'assemblée des délégués du CAS a eu lieu en août et non en juin comme habituellement, la conférence des présidents s'est déroulée en vidéoconférence sous une forme inhabituelle, à la date prévue. Cependant la plupart courses de section ont pu se dérouler de façon plus ou moins normale et acceptable, les CAS pieds eux ont dû modifier leur programme en raison du confinement et de la fermeture des établissements publics.

À la suite de la pandémie, notre banquet annuel 2020 ayant été annulé, si la situation sanitaire le permet nous fêterons les jubilaires des années 2020 et 2021 le 2 octobre prochain dans la salle qui nous accueille ce soir, là encore nous serons tributaires de l'évolution de la maladie qui nous poursuit depuis pas mal de temps. La course des 50 ans de la Singla n'a pas pu être organisée dans les conditions souhaitées par le comité, nous regrettons le fait que certains d'entre vous se soit sentis frustrés, mais la pandémie nous a plutôt compliqué la vie, et ça continue que ce soit pour les 50 ans de l'agrandissement des Illars, ou encore pour le 125^{ième} anniversaire de la section. Sans parler des organisations ou à chaque fois la question se posait et se pose encore et toujours, pouvons-nous mettre en place cette assemblée, cette course, notre banquet, le souper tripes, la saint Nicolas, le p'tit Nouvel an. À de nombreuses occasions la réponse fut NON, afin de respecter les mesures de protections sanitaires pour la défense contre les épidémies.

Comme je vous l'ai annoncé lors de la dernière assemblée, il est temps de trouver du sang neuf pour l'avenir de notre section du Club Alpin, c'est donc ma dernière assemblée en tant que président.

J'ai assumé ma tâche de président avec plaisir, bien que ce ne fut pas toujours facile. Les membres du comité m'ont soutenu durant ces années, ils en sont remerciés, sans ce soutien, rien n'aurait été possible. N'oubliez pas que nous sommes tous bénévoles, et que chacun peut commettre des erreurs, pour mener à bien les mandats qui nous sont confiés, les membres de la section Chasseron doivent faire preuve de tolérance à l'égard du comité et du président, sans cela il est difficile, voire impossible de mener à bien notre travail.

Je vais aller de l'avant avec la mise en place du 125^{ième} anniversaire de notre section qui en principe l'an prochain, là encore il sera nécessaire de nous adapter en fonction de l'évolution de ce satané CORONA.

Bonne chance à mon successeur, malgré certain crève-cœur, parfois difficile à encaisser. Avec le temps les bons souvenirs restent, avec les traces de quelques cicatrices qui s'atténuent. « Longue vie à Chasseron »

François Oppliger